

PASS SANITAIRE
CHARENTES TOURISME ET SES PARTENAIRES
SOUTIENNENT LES PROFESSIONNELS DU TOURISME
ET PROPOSENT UN WEBINAIRE EN PARTENARIAT AVEC KPMG AVOCATS



Le déploiement du « Pass Sanitaire » à grande échelle va impacter l'activité des professionnels du tourisme. Dans le cadre du plan de soutien ACT* (Accompagner Collectivement le Tourisme), Charentes Tourisme et le cabinet d'avocats partenaire KPMG Avocats proposent un éclairage complet sur la situation en cours lors d'un webinaire mercredi 21 juillet 2021.

 **3 RDV gratuits pour les pros de 30 minutes chrono**

Consciente de la difficulté de se libérer du temps sur la saison estivale, Charentes Tourisme a découpé ce rendez-vous en trois temps distincts en fonction de l'activité de chacun :

- ▶ 1^{er} RDV : sites de visite, activités de loisirs, musées et festivals
- ▶ 2^{ème} RDV : hébergements sans restauration : hôtels bureaux, chambres d'hôtes, meublés de tourisme
- ▶ 3^{ème} RDV : hébergements avec restauration et restaurants : campings, hôtels-restaurants, chambres d'hôtes avec table d'hôtes, villages vacances et restaurant.

En 30mn, les acteurs du tourisme disposeront de toutes les informations essentielles pour gérer au mieux leur activité :

- Demandes d'annulation des clients
- Modalités de contrôle des clientèles selon les typologies d'activités
- Point sur les aides disponibles en cas de baisse d'activité
- Gestion des salariés
- Réponses aux questions (posées au moment de l'inscription)

Me Laurence Audidier, avocate spécialisée et directrice associée du cabinet KPMG, animera ce webinaire de soutien. A ce jour plus de 300 professionnels du tourisme ont validé leur inscription.

 **1 RDV pour la presse en visioconférence mercredi 21 juillet à 17h**

Laurence Audidier avocate et directrice associée de KPMG Avocats, **Stéphane Villain** et **Olivier Amblard** président et directeur de Charentes Tourisme vous proposent un temps d'échange à l'issue de ces rencontres professionnelles **mercredi 21 juillet 2021 à 17h** ▶ **Lien de connexion**

*Le dispositif ACT est impulsé par Charentes Tourisme avec le soutien de ses partenaires :

l'office du tourisme de Cognac, la Communauté d'Agglomération de la Rochelle et Châtelailon-Plage, la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan, la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique, la Communauté d'Agglomération de Saintes, la Communauté d'Agglomération Grand Angoulême, les Communautés de Communes d'Aunis Atlantique et d'Aunis Sud, la Communauté de Communes de l'Île de Ré, La Communauté de Communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord, Vals de Saintonge Communauté et la Communauté de Communes des 4B Sud Charente.

